



LE BULLETIN DE RUSTREL



« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »
Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais



Photo Laurence G

LE MOT DU MAIRE Pierre TARTANSON

Chers amis Rustréliens,

Permettez-moi tout d'abord, comme je l'ai fait il y a quelques jours à ceux qui ont assisté à la cérémonie du 13 janvier à l'Espace Socio-culturel, de vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de réussite personnelle et de bonheur familial tout au long de cette année 2025 qui débute.

Vous pourrez retrouver le texte de mon allocution sur le site internet de la Commune (<https://www.rustrel.fr>). J'y détaille toutes les difficultés, les mauvaises nouvelles, les contre-temps et les désillusions que nous avons dû affronter tout au long de l'année 2024 qui vient de se terminer. Et dans cette ambiance délétère, le suivi des différents chantiers que mène la Commune. J'y relate aussi, avec plus de satisfaction et d'optimisme, la vie du village en 2024 et les perspectives d'avenir.

Des évènements bien tristes ont touché de près notre Conseil Municipal ces dernières semaines : le décès de Jean de BREYNE, époux de Martina KRAMER déléguée aux affaires culturelles et, deux jours avant Noël, le décès de Michelle WOLFF notre conseillère municipale en charge des affaires religieuses et trésorière de l'ACR (voir les articles plus loin).

Il y a aussi des évènements plus heureux comme notre Calendrier de l'Avent qui, tout au long du mois de décembre a permis aux Rustréliens de se retrouver dans une ambiance festive lors d'apéritifs agréables à la tombée de la nuit, et aux nouveaux arrivants de faire connaissance.



Et puis il y a les nombreuses activités qui se déroulent à l'Espace Socio-culturel qui est devenu un des pôles de la vie du village.

Le fonctionnement de notre école donne maintenant toute satisfaction. Les effectifs permettent d'éloigner une perspective de fermeture de classe, et le premier trimestre de l'année scolaire s'est déroulé dans de bonnes conditions. Il faut le dire, une école rurale comme la nôtre présente des avantages que n'ont pas certaines autres et en particulier sa proximité avec la nature. Ainsi, en décembre, les élèves de maternelle sont venus aider les volontaires dans les oliveraies communales puis ils ont pu visiter le moulin où, comme chaque année, les olives sont pressées pour faire l'huile de la cantine.

Sur le plan administratif, M. Bertrand QUEREC notre nouveau secrétaire général est maintenant en charge du fonctionnement de la Commune. Je lui ai demandé de réorganiser les différents services municipaux très perturbés au cours de l'année qui vient de s'écouler : que ce soit au niveau des Relations Humaines (avec des démissions, une mise en disponibilité, des remplacements, des arrêts de travail, un départ à la retraite), ou au niveau de l'entretien du village qui a laissé à désirer, ainsi qu'au niveau du suivi des gros dossiers tels que la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du Colorado Provençal.

A ce sujet, et contrairement à ce qu'ont affirmé certains, si la commission d'enquête publique a bien émis un avis défavorable au projet, le Préfet de Vaucluse n'a pas encore rendu sa décision. Et il a un an pour le faire ! Il a demandé à la Commune si elle avait des arguments à faire valoir pour pouvoir poursuivre sa démarche. Or il y a une foule de raisons pour aller dans ce sens : une enquête publique manifestement menée à charge contre notre projet, le caractère infondé d'une bonne partie des arguments retenus et, il faut le rappeler, l'avis de principe favorable du ministère de l'Environnement et du développement durable, conforté par celui de la Commission supérieure des Sites et l'avis unanimement favorable des Personnes Publiques Associées.

Je proposerai, lors du prochain Conseil Municipal (le 3 février), une délibération motivée exposant notre volonté de poursuivre le projet. En cas de vote favorable, elle sera pour le Préfet un élément déterminant de sa décision, avec le soutien renouvelé des acteurs locaux dont nous ne manquerons pas de nous assurer.

La perspective pour la Commune de pouvoir gérer efficacement et durablement le Colorado reste donc à l'ordre du jour.

Nous nous sommes donc engagés dans un autre chantier difficile, celui de la révision de notre plan local d'urbanisme qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2025 et donc être applicable avant la fin du mandat. Vous en trouverez plus de détail dans les pages suivantes.

De même au sujet du recensement de la population communale qui a lieu du 16 janvier au 15 février.

La lecture des différents articles de ce bulletin devrait également vous permettre d'y trouver les compléments d'information que vous êtes en droit d'attendre de vos élus.

Je tiens pour terminer à vous renouveler tous mes meilleurs vœux pour 2025. ●



Bono annado dous-milo-vint-e-cinq !

TRAVAUX SUR LA COMMUNE Philippe ESCOFFIER

● LE LOTISSEMENT DES 23 LOTS

Un transformateur électrique vient d'être mis en place au nord du lotissement du boulevard du Colorado afin de terminer l'ensemble des réseaux nécessaires à la déclaration d'achèvement des travaux. Ceci est la condition obligatoire pour effectuer la commercialisation des 23 parcelles.

Le raccordement du câble HTA d'alimentation depuis le poste de Saint-Joseph devrait être réalisé en début d'année 2025, à la grande satisfaction des futurs acquéreurs qui subissaient jusqu'à lors une situation de blocage.



● LE PLAN D'EAU

Vous avez sans doute remarqué d'importants travaux de terrassement à proximité du barrage du plan d'eau de Rustrel. Il s'agit de la construction d'un monumental exutoire destiné à protéger cette retenue collinaire d'une crue millénaire. Les travaux sont conduits par la Société du Canal de Provence. Ils devraient durer un an et coûter la somme de 1,2 million d'euros.



● **LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT SUR LA RD22**

Dans le but de raccorder les eaux usées de notre commune à la nouvelle station d'épuration du Chêne, d'importants travaux sont conduits entre les Jean-Jean et le rond-point de Rustrel. Dans le même temps le réseau d'adduction d'eau potable est entièrement rénové. Actuellement la RD 22 est rouverte à la circulation, les panneaux signalant la déviation sont supprimés. Le CD 84 réalise des contrôles de compactage de la tranchée. Les trottoirs du rond-point ont été détériorés et seront réparés par l'entreprise en charge du secteur. Profitant de la chaussée en chantier, la CCPAL a repris la protection cathodique des canalisations métalliques. Le raccordement AEP (eau potable) sera effectué sur la canalisation montante au nord du rond-point après d'innombrables sondages. En effet la chaussée actuelle est située un mètre au-dessus de l'ancienne, de plus les tracés ont été modifiés, ainsi les réseaux existants n'ont pu être localisés qu'après de nombreuses recherches.

Les essais réseaux ont détecté plusieurs fuites sur la partie basse de la RD 22, ce qui entraîne également des retards. Il a été nécessaire de refaire le calage des tampons qui créent des dépressions sur la chaussée. Le bicouche provisoire de médiocre qualité a présenté de multiples zones d'arrachement qui ont dû être reprises. Le revêtement d'enrobé à froid sur les réparations provisoires au droit du rond-point n'est réalisé que pour que la circulation sans entrave soit rétablie le temps des fêtes de fin d'année avant une reprise des travaux à la rentrée. La réfection définitive de la couche d'enrobé à chaud sur la totalité du linéaire risque de ne pouvoir être mise en œuvre par le CD 84 que vers Avril ou Mai 2025...



APPEL A BENEVOLES Daniel JEAN

LE CCFF de RUSTREL RECRUTE DE NOUVEAUX BENEVOLES POUR RENFORCER L'EQUIPE EN PLACE

- **URGENT** car de nombreuses formations démarrent dès février 2025 (missions, exercices, secourisme, conduite 4x4).
- **LES MISSIONS** : du 15 juin au 15 septembre, patrouilles de surveillances et interventions éventuelles sur la commune. **(NOUS NE SOMMES PAS DES POMPIERS)**
- L'été un(e) bénévole consacre en moyenne 1 après-midi par semaine, soit 3 heures de patrouille en binôme avec notre 4x4 porteur de 600 litres d'eau (semaine ou week-end). Les deux responsables Daniel et Patrice sont formateurs CCFF84.

Contact : Mairie de Rustrel qui transmettra.



- Une précision importante : le Moto-club dont il était question dans notre bulletin 123 était le COOL MOTOCLUB d'Apt. Le Moto club des Aigles Aptésiens, premier du nom à Apt dans les années 70, est tout à fait étranger aux informations délivrées dans notre petit journal de l'automne dernier.
- On reparle de l'assainissement du hameau de Bouvène : le village étant maintenant relié à la station d'épuration du Chêne, la CCPAL envisage de s'atteler au problème dans le courant de l'année 2025.
- Le transformateur qui doit alimenter les 23 lots du nouveau lotissement boulevard du Colorado est enfin en place. Il ne manque plus que son raccordement au réseau pour que le Maire puisse signer la DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux), et le promoteur vendre ses parcelles.
- Pour sécuriser la sortie nord du hameau des Viaux et améliorer la visibilité, l'emplacement des containers poubelles a été déplacé par nos services techniques.
- Il n'y a plus d'eau à la fontaine de Briegne ! Elle était alimentée par un captage situé sur les contreforts de la Commune de Caseneuve qui desservait autrefois notre village avant d'être déclarée non potable. Brusquement, elle aurait craché du sable avant d'arrêter de couler. Il va falloir en trouver la cause...
- D'après mes relevés pluviométriques au Devèn, l'année 2024 a été nettement plus humide que les précédentes avec 906 mm !
- La Commune de Rustrel possède, dans la zone artisanale, un grand hangar que nous envisageons de couvrir de panneaux photovoltaïques. Ceci devrait nous permettre de financer son isolation. Des devis sont en attente.
- Nous avons toujours le projet de rénover notre ancienne salle des Fêtes pour la dédier aux sports. Une nouvelle étape a été franchie : l'expertise de la structure métallique est satisfaisante, ce qui permet d'envisager positivement la suite.
- Le 12 octobre, l'Espace Socio-culturel a accueilli l'association des oléiculteurs de Vaucluse pour son assemblée générale. Un exposé très instructif sur l'activité oléicole et plus généralement agricole dans le département a été présenté à la cinquantaine de professionnels réunis.
- M. Bertrand QUEREC est le nouveau secrétaire général de la Commune. Après avoir travaillé de concert avec Corinne VILLAIN pendant quelques semaines, il est aux commandes du secrétariat depuis 13 décembre.
- Corinne VILLAIN bénéficie, depuis, de ses droits à la retraite après plus de 5 années passées chez nous. Nous lui souhaitons tout le meilleur dans sa nouvelle vie.
- Francis FARGE, Maire de LIOUX, est décédé le 15 novembre dernier à l'âge de 72 ans. Il exerçait cette fonction depuis 1985 ! Discret et d'une extrême gentillesse c'était en même temps un homme responsable, efficace et sur qui on pouvait compter. Une grande foule a assisté à ses obsèques dans la petite église du village.
- La Communauté de communes se propose d'aider les usagers en difficulté pour payer leurs factures d'eau et assainissement par l'attribution de chèques dématérialisés. Informations complémentaires au secrétariat de la Mairie.
- Comme chaque année, votre Maire a assisté à l'Assemblée générale des Maires de Vaucluse. Des différentes interventions nous retiendrons surtout que, malgré la conjoncture, les aides aux petites communes du Département et de la Région ne seront pas affectées. On aimerait bien le croire !



Face d'un coffre d'un supposé seigneur de Rustrel

Renseigné par la monographie de Régis Fabre et mes recherches personnelles.

LA COMMUNAUTE A LA FIN DU XVIème SIECLE

Après les évènements sanglants que furent les guerres de religion, une épidémie de peste dévasta pendant de longs mois le Comtat de Provence, en 1580-1581. Le conseil de la communauté de Rustrel prit des mesures efficaces pour lutter contre ce fléau. Il est vrai que nous assistons à une réorganisation des structures socio-politiques du village en ces dernières années du siècle et cela à trois niveaux : le pouvoir communal, le seigneur et le roi.

Les institutions communales se calquent sur celles des villes. Le village se gouverne librement. Les habitants ont des représentants élus, le conseil. Celui-ci siège en présence du bailli du seigneur et ses membres sont renouvelables chaque année. Le consul, ou syndic, est entouré des conseillers recrutés, en principe, parmi les plus riches du village. Cela favorise parfois l'installation de coterie familiale à l'intérieur du conseil. Le conseil nomme son greffier choisi parmi les plus capables. C'est lui qui a la charge de rédiger les procès-verbaux, de dresser les conventions, transactions, inventaires, enquêtes et tous actes administratifs de la commune. Sa signature se trouve au bas de chaque pièce suivie des signatures « de ceux qui ont su signer ».

Le second fonctionnaire de la commune est le trésorier. Ce financier du budget de la communauté tient un registre, « le casernet », où sont mentionnés tous les mouvements d'argent. Le trésorier présente ses comptes à la demande du conseil.

En 1593, Antoine Briegne fut nommé trésorier de la communauté. C'est peut-être lui qui édifia une bastide à quelque distance à l'est du village, et qui devint par la suite un véritable hameau, tel qu'il existe encore de nos jours sous le même patronyme de Briegne.

Le pouvoir temporel de l'église s'exprime, dans la communauté paroissiale, sous la personnalité du curé. Interlocuteur privilégié, il est l'arbitre des conflits de la communauté. En cette même année 1593, Joseph Aicard « prêtre de l'ordre des frères mineurs ●●●



Madeleine de Savoie



du couvent de la ville d'Apt », curé de Rustrel, est remplacé par le curé Martin.

Le seigneur, Gilbert III de Levis, avait épousé le 27 mai 1553 Catherine de Montmorency, fille d'Anne, connétable de France, et de Madeleine de Savoie, dont il eut deux fils, Gilbert IV, mort sans alliance et Anne de Levis.

Gilbert III passa en l'année 1566 une reconnaissance avec les habitants de Rustrel au sujet notamment de l'usage de la montagne « haute et difficile à monter ». Cette négociation était en fait la recherche d'un meilleur équilibre des droits de chacun. Gilbert III mourut en 1591, au château de la Voulte. Sa veuve, Catherine de Montmorency, duchesse de Ventadour, reçut en 1592 les fiefs de Haute-Provence possédés par les Levis-Ventadour.

Le 20 février 1592, Catherine nomma Jean Margaillet, avocat au Parlement, juge de Rustrel, Saint Martin de Castillon, Pierrevert ainsi que de la baronnie de Viens.

Barthélémy Sicard, qui était depuis 1586 « en possession de l'état et office de baille de Rustrel » fut remplacé en 1592 par Elzias Giraud.

En cette période de renouveau et de remise en ordre des structures communautaires, Rustrel fera rédiger son premier cadastre connu, en 1595.

Géographiquement situé dans la zone d'influence de la ville d'Apt, la communauté voit certains bourgeois acquérir des biens sur son territoire. Cette sorte d'aristocratie rurale donnait à cette opération deux caractères : l'un spéculatif, l'autre de sauvegarde. N'oublions pas qu'en ces années d'épidémies de peste, la fuite vers la campagne isolée était salutaire pour la population urbaine.

Déjà apparaissent des propriétaires qui deviendront des Rustréliens à part entière et dont les noms se retrouveront au cours des siècles : Vial, Pellenc, Giraud, Fenouil, Briegne, Jean, etc...

Le 6 mai 1598, une nouvelle transaction réglait le droit d'usage dans la forêt de « la montagne » et concernait le bois de chauffage, le bois de construction, le bois pour faire des outils aratoires, ainsi que le droit de « pasturage et de glandage des bestiaux ».

Auparavant, les habitants ne payaient au seigneur que le droit de tasque, pour ces bois de chênes vert et chênes blancs.

Ces droits d'usage de la communauté furent, pour longtemps, le complément nécessaire d'un domaine villageois trop restreint.

Désormais, la féodalité arrivait à son agonie.

CONTAINERS ENTERRES Anne-Marie LOISON**Une autre réalisation pour améliorer notre cadre de vie...**

Pour ce début d'année, les habitants du quartier du Boulevard du Colorado pourront déposer leurs ordures ménagères, les emballages ainsi que le verre dans un nouvel espace propre constitué de 5 colonnes enterrées. Elles sont situées à l'entrée du nouveau lotissement.

**REVISION DU PLAN LOCAL URBANISME (PLU) DE RUSTREL Pierre TARTANSON**

Le PLU est un document de planification qui organise le développement de la Commune en définissant des orientations et des règles d'urbanisme selon un découpage géographique précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement l'utilisation du sol et les projets d'urbanisme, selon leur style architectural, leur impact sur l'environnement et le développement durable.

C'est grâce à cet outil que l'on sait si un projet de construction est réalisable ou non avant le dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.

Le PLU en vigueur de La Commune de Rustrel commence à dater puisqu'il a été approuvé en 2007. Malgré deux modifications simplifiées en 2013 et 2017, sa révision générale devenait nécessaire pour le rendre compatible avec les nombreux documents dont il dépend et en particulier le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PLH (Programme Local de l'Habitat), le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et la loi Climat et Résilience (la fameuse loi ZAN). En fonction des données de ces documents et en particulier celles qui analysent l'évolution démographique, la Commune définit des objectifs et établit un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

En ce qui concerne l'occupation des sols et très schématiquement, on peut retenir que, d'ici 2031, la Commune ne devra plus autoriser une artificialisation des sols au-delà de 1,33 ha sur tout son territoire ! Cela ne concerne cependant que les projets considérés comme une extension du périmètre du village, le comblement des « dents



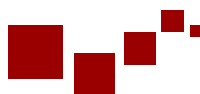
creuses » (zones restées non construites au milieu d'un habitat existant) n'étant pas pris en compte mais au contraire favorisé.

Lors de la dernière réunion, le 6 janvier, nous avons présenté aux Personnes Publiques Associées* (PPA), les différents axes retenus pour notre PADD. D'autres réunions de ce type seront nécessaires. S'ensuivra, dans un délai qui reste à déterminer, une enquête publique qui sera de toute manière annoncée suffisamment à l'avance pour que chacun puisse prendre connaissance du projet et de ses conséquences sur notre territoire, et faire part de ses interrogations, doléances et suggestions.

Dans ce sens, tenez-vous au courant en consultant régulièrement le bulletin municipal, les panneaux d'affichage officiels et le site de la Com-

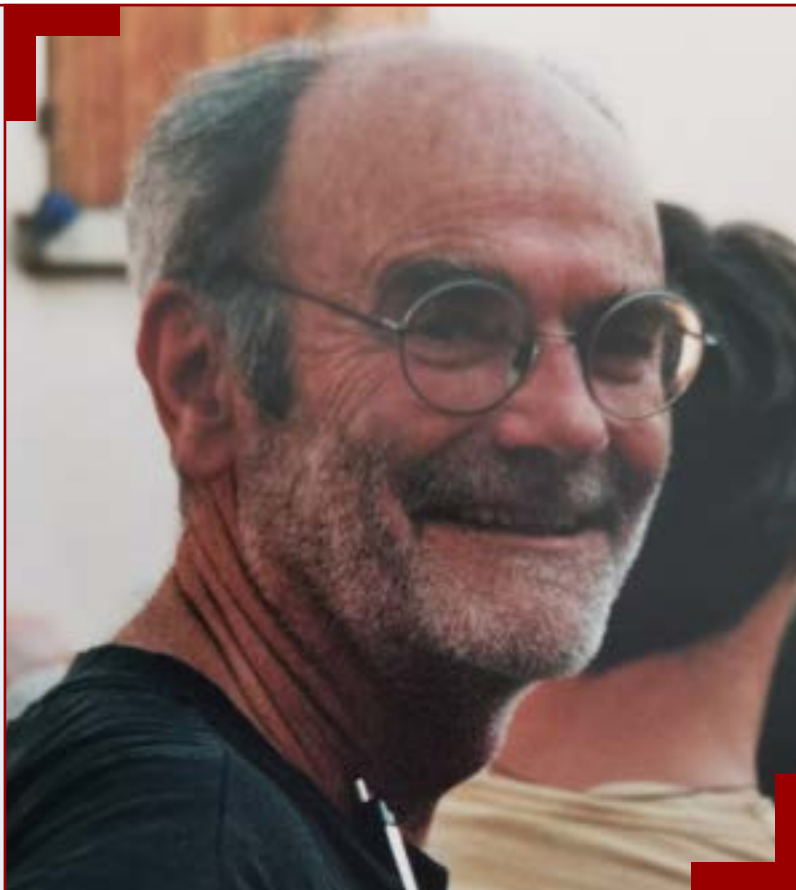
mune.

**Préfet et services de l'Etat, Présidents des Conseils régional et départemental, Représentants des chambres des métiers, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, Président de la Communauté de communes, du Parc naturel régional du Luberon.*



HOMMAGE A JEAN DE BREYNE (1943-2024) Isabelle COURROY

A Jean,
 pour tes salutations matinales
 dans les rues du village
 tes grands pas vers la Poste,
 dans tes bras les courriers
 ta fraternité
 ton plaisir de rencontrer
 sourire, plaisanter
 toi, éditeur, galeriste, poète
 ta façon de créer des liens
 de construire ensemble
 expositions, poésie et musique
 d'inventer « Rustrel Voir Écouter »
 avec les amis artistes
 ton regard, ton œil photographique
 tes portraits des Rustréliens
 ta haute silhouette aux côtés de Martina
 sur le chemin des Oliviers



Michelle WOLFF Pierre TARTANSON



Notre collègue et amie Michelle WOLFF est décédée le 23 décembre 2024 à l'Hôpital d'APT où elle avait été admise quelques jours plus tôt. Alors que son état semblait s'améliorer, elle nous a quittés brutalement au matin.

Michelle était arrivée à Rustrel au début des années 70 avec son époux Alain qui avait un poste civil haut placé dans la mise en place du premier Groupement de missiles Stratégiques du plateau d'Albion. Elle a tout d'abord éduqué ses quatre enfants, Agnès, Brigitte, Benoit et Delphine puis a décidé de se tourner vers l'Education nationale et, après avoir obtenu ses diplômes, elle a enseigné comme institutrice à Apt jusqu'à son départ à la retraite.

Il faut rappeler aussi qu'en 1986, Michelle a recueilli chez elle et pendant plusieurs mois des enfants victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et que ceux-ci sont régulièrement revenus chez elle l'été jusqu'à ces dernières années. Toujours dynamique et dévouée, elle a bien voulu faire partie de notre liste électorale en 2014 et,

après avoir été élue, s'est occupée du Parc du Luberon, de l'église et de l'Association du Colorado de Rustrel où elle a réalisé un gros travail en tant que trésorière mais aussi au sujet des perspectives d'avenir de l'association. Également très impliquée dans la vie de la paroisse, elle a enseigné le catéchisme à de nombreux petits Rustréliens.

Repose en paix, Michelle.

Nous adressons nos très sincères condoléances à ses enfants et les assurons de toute notre amitié. ●



SECONDE PLATEFORME DE COMPOSTAGE COLLECTIF Anne-Marie LOISON

La commune de Rustrel continue de s'engager pour une gestion responsable des biodéchets avec l'installation d'une seconde plateforme de compostage collectif. Elle est accessible par le parking sous la place de la fête.

Ce dispositif, en plus de répondre à l'obligation réglementaire, permet d'éviter que des biodéchets, composés à 70 % d'eau, soient transportés et incinérés à grand coût à l'usine de Vedène.

Le compostage collectif est une solution naturelle et écologique pour valoriser les restes alimentaires de nos foyers. En complément, les déchets verts comme les tailles de haies et les tontes de pelouses doivent toujours être déposés en déchetterie. Ce geste ●●●



INAUGURATION LE 22 FEVRIER A 11H

simple contribue à réduire les ordures ménagères et la pollution liée à leur transport et traitement.

Besoin d'aide ?

Le SIRTOM de la région d'Apt et son maître composteur sont à votre disposition pour répondre à vos questions (04 90 04 80 21 – contact@sirtom-apt.fr). Des référents bénévoles, formés pour accompagner les usagers, sont également présents sur place pour vous montrer les bons gestes. Vous les connaissez sûrement, il s'agit de Sylvie et Maxime CROBE, Patrice BOUT, Judith ARSENAULT, Sophie et Clothilde

Un grand merci aux habitants de Rustrel, volontaires et impliqués, pour leur contribution active et bienveillante à ce projet collectif et durable !

Comment fonctionne un site de compostage collectif ?

Un site de compostage collectif est composé de trois bacs :

- Le bac de broyat : Ce bac contient des copeaux de bois à disposer sur les biodéchets apportés.
- Le bac d'apport : C'est dans ce bac que vous déposez vos biodéchets.
- Le bac de maturation : Ce bac est utilisé uniquement par des personnes habilitées pour laisser reposer la matière et produire un compost de qualité.

Comment utiliser un site de compostage collectif ?

- Videz vos biodéchets dans le bac d'apport.
- Étalez la matière de manière homogène.
- Recouvrez avec des copeaux de bois disponibles dans le bac de broyat.

BAC DE BROUYATS

Stock de matière sèche
Ne pas mettre de déchets dans ce bac

BAC D'APPORTS

Ici, je dépose mes bio déchets

MATURATION

Ici, je laisse reposer le compost
STOP, je digère

● **Des chiffres pour construire demain** – Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C’est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que tous les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d’établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

● **Utile pour vous** – Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

● **Utile pour les communes et les politiques publiques** – Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l’État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d’habitants dépend également le nombre d’élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l’un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

● **Le recensement de la population, comment ça marche ?** – Le recensement de la population concerne l’ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans, c’est le cas de Rustrel, et toute la population est concernée.

● **Le recensement de la population encadré par la loi** – Seul l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population. L’Insee l’organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain. Les deux agents recenseurs recrutés par la commune, munies de leurs cartes tricolores sont seules habilitées à faire le recensement qui est totalement gratuit (ne répondez à aucune sollicitation payante).

● **Vos données sont protégées** – Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l’informatique et des libertés (Cnil). L’Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L’Insee s’engage à ce que les traitements de données personnelles qu’il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi “Informatique et Libertés”.

Je compte sur votre bienveillance et votre soutien dans cette opération pour le bien commun de notre belle cité.

LES RESTOS DU COEUR Michael TIMPERLEY



Depuis longtemps, Les Restos du Cœur du pays d’Apt fournissent une aide alimentaire aux personnes qui sont dans le besoin. Actuellement, environ 350 personnes viennent chaque semaine dans le centre à Apt, un chiffre qui malheureusement ne cesse de monter.

En même temps, on sait qu’il y a des gens qui habitent dans des villages et des hameaux aux alentours qui ont besoin de cette aide mais qui ne peuvent pas se déplacer - par exemple, des personnes âgées, handicapées, sans voitures, etc. Pour aider ces personnes, les Restos sont prêts à aller dans les villages comme Rustrel. C’est une question de justice sociale.

Il s’agit d’un colis livré toutes les deux semaines

avec des fruits, légumes, biscuits, boîtes de conserve, yaourts, fromages, pains, produits d’hygiène, etc. Et comme c’est toujours le cas aux Restos, ce service est entièrement gratuit.

Pour pouvoir en bénéficier, rien de plus simple. Il suffit d’envoyer un message SMS au 06.75.14.50.57 à Nicole Conter ou bien par mail (nicole.conter@restosducoeur.org). Elle saura en toute discrétion vous guider pour vous inscrire.

NUMEROS ET INFOS UTILES

| | |
|--|---|
| Mairie de Rustrel Horaires d’ouvertures : du lun au ven de 9h à 12h | 04 90 04 91 09 mail : mairierustrel@orange.fr Site : https://www.rustrel.fr/ |
| Ecole Pierre Vial | 04 90 04 91 42 |
| La Poste de Rustrel, horaires d’ouvertures : du lun au ven de 09h30 à 11h30 | 04 90 71 20 11 |
| Comité communal feux de forêt | 06 70 62 6649 |
| Service des eaux en cas d’urgence (CCPAL) | Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77 |
| Hôpital d’Apt | 04 90 04 33 00 |
| Bus intercommunal itinérant de services publics | 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h 20 février / 20 mars 2025 |
| Météo France Carpentras | 04.90.63.69.60 |
| Gendarmerie | 17 |
| Pompiers | 18 |
| Infirmières | Cabinet infirmier Viens : 04.90.75.24.12 |

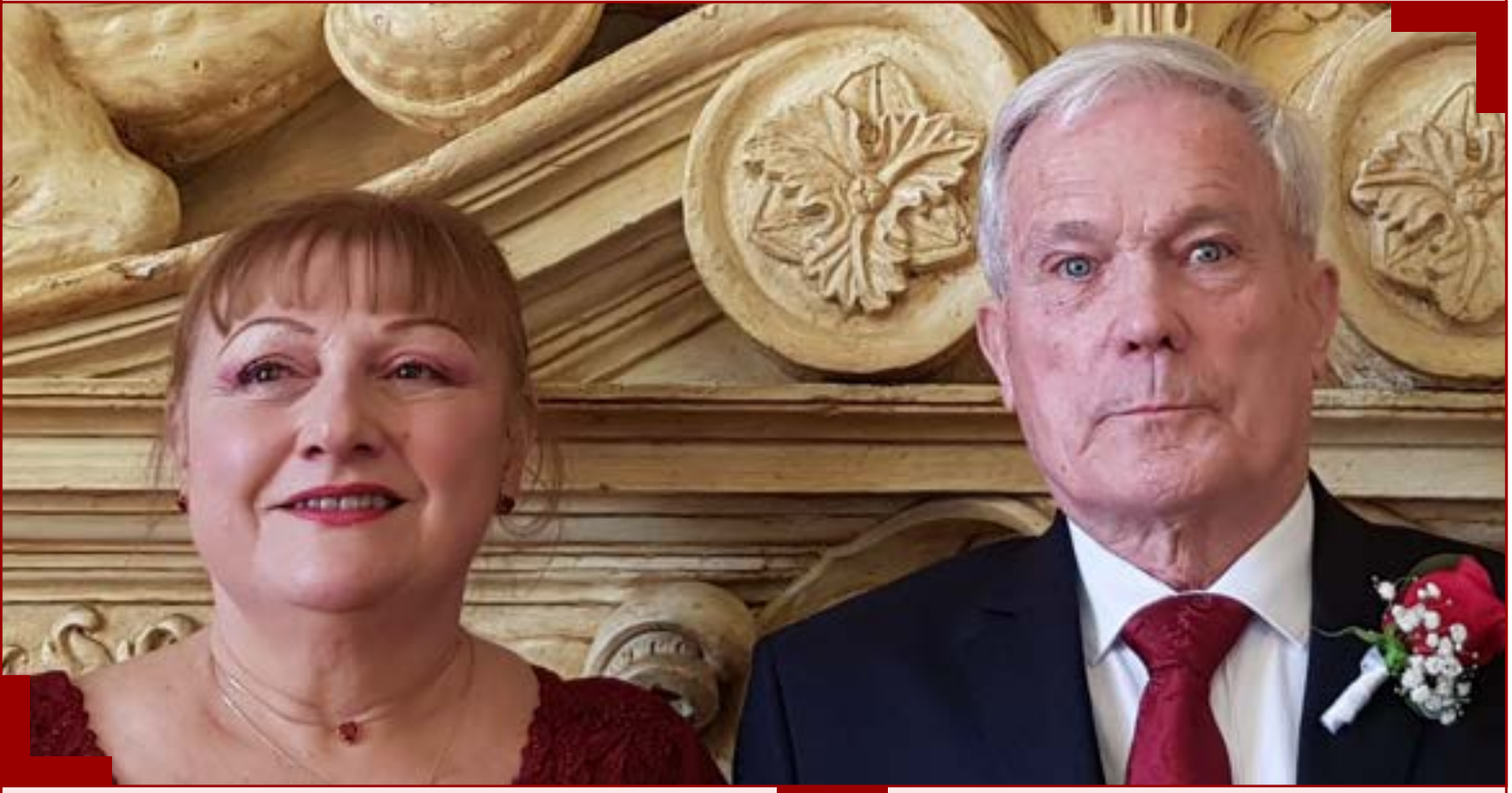
DECES

- Eveline ORDINES, née REY, décédée le 29/10/2024, à l'âge de 96 ans.
- Jean-Berchmans de BREYNE, décédé le 26/11/2024, à l'âge de 81 ans.
- André BONNEFOY, décédé le 08/12/2024, à l'âge de 83 ans.
- Michelle WOLFF, née MICHAUD, décédée le 23/12/2024, à l'âge de 80 ans.
- Lucile GIRAUD, née MANOURY décédée le 23/12/2024, à l'âge de 55 ans.
- Claude ADRIE, née ROY, décédée le 20/01/2024, à l'âge de 92 ans.



MARIAGE

- Nadia JAILLETTE et Jacques LOMBART le 21/12/2024.



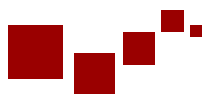
NAISSANCES

- Rosa KABORE RODRIGUEZ, fille de Kim RODRIGUEZ & de Philippe KABORE, née le 27/11/2024.
- Emmy BASILE PLAUCHE, fille de Claire PLAUCHE & de Julien BASILE, née le 19/12/2024.



ASSOCIATION VIVRE EN HARMONIE Nohémie ESCOFFIER

L'association **VIVRE EN HARMONIE A RUSTREL** souhaite que cette nouvelle année soit riche de petits bonheurs et que la santé vous accompagne. Nous avons appris le décès de notre amie Michelle WOLFF, nous présentons nos condoléances à ses enfants. Nous vous convions à notre assemblée générale le jeudi 30 Janvier 2025 à 14h30 à l'espace socioculturel. Election du bureau, rapport moral et financier, questions diverses. Pour l'année 2024 nous avons réalisé deux voyages, au mois de Juin aux Calanques et en Septembre à Serre-Ponçon. Le bureau de l'association



ACCESSIBILITE PMR & ADMINISTRATION Pierre TARTANSON

Le Château de Rustrel est le siège des services administratifs de la Mairie. Du fait de son classement aux monuments historiques (façade, toiture, cheminée), ce bâtiment ne peut, en l'état, faire l'objet de tous les aménagements nécessaires pour les personnes à mobilité réduite. De ce fait, la Mairie s'engage, vis-à-vis des administrés en situation de handicap, à prendre en charge chaque situation particulière de demande administrative par une démarche adaptée. Joindre pour cela le secrétariat de la Mairie par mail mairierustrel@orange.fr ou par téléphone **04 90 04 91 09**.



HIVER A RUSTREL **A L'ESPACE SOCIOCULTUREL** **PLACE DE LA FETE** **13/01**

— Les vœux du Maire à 18h30

 **15/02 BAL**— Clochettes dans les pieds
Bal Trad' à partir de 19h
Buvette et petite restauration sur place
Participation libre **01/03 SPECTACLE MUSICAL
POUR ENFANTS**— En famille à partir de 18 mois
« Cultivons le lien en musique » par la
compagnie « Histoire de... »
Présenté par le Conservatoire de musique
à 17h **02/03 CONCERT**— Grande Chorale des Ateliers de Saint Martin
« Polyphonies des traditions orales du Caucase
à la Méditerranée » à 18h
Participation libre **08/03 CARNAVAL**— Organisé par le Comité des Fêtes
En cas de mauvais temps à l'ESC **22/03 JOURNÉE POÉSIE**— Dans le cadre du Printemps des Poètes 2025
(Le programme détaillé sera annoncé
courant Février) **06/04 CONFÉRENCE**— « Alimentation vivante »
par Clotilde Marchand
à 10h30 **12-18/04 STAGE DE DANCE**— Contact improvisation renseignements
et inscriptions
Mercè NEBOT 06 66 12 43 65

CALENDRIER DE L'AVENT Christine RUIZ



C'est à l'initiative de quelques citoyens que les festivités du calendrier de l'Avent de notre village ont été maintenues. Une manifestation proposée par une dizaine de quartiers. Pas moins de 80 hôtes ont réchauffé le cœur des rustreliens en offrant vin chaud et soupe dans une ambiance chaleureuse, conviviale et quelquefois musicale. Ces moments de partage sont essentiels. Maintenons les.





FOIRE « Pucés des couturières », organisée par Christine Ruiz et le Comité des fêtes

Le dernier automne à Rustrel a été marqué par plusieurs événements festifs et culturels, pour la joie des grands et des petits. Après le week-end des arts et de la création « Rustrel Voir Écouter » début octobre, dont on a parlé dans le dernier bulletin, l'Espace socioculturel a accueilli les « Pucés des couturières », organisé par Christine Ruiz et le Comité des Fêtes.

Cet événement a rassemblé 30 exposantes venues de plusieurs départements et pas moins de 300 visiteurs. Les amateurs de danse ont pu exercer leur créativité à l'occasion d'un nouveau stage « Danse Contact Improvisation ».

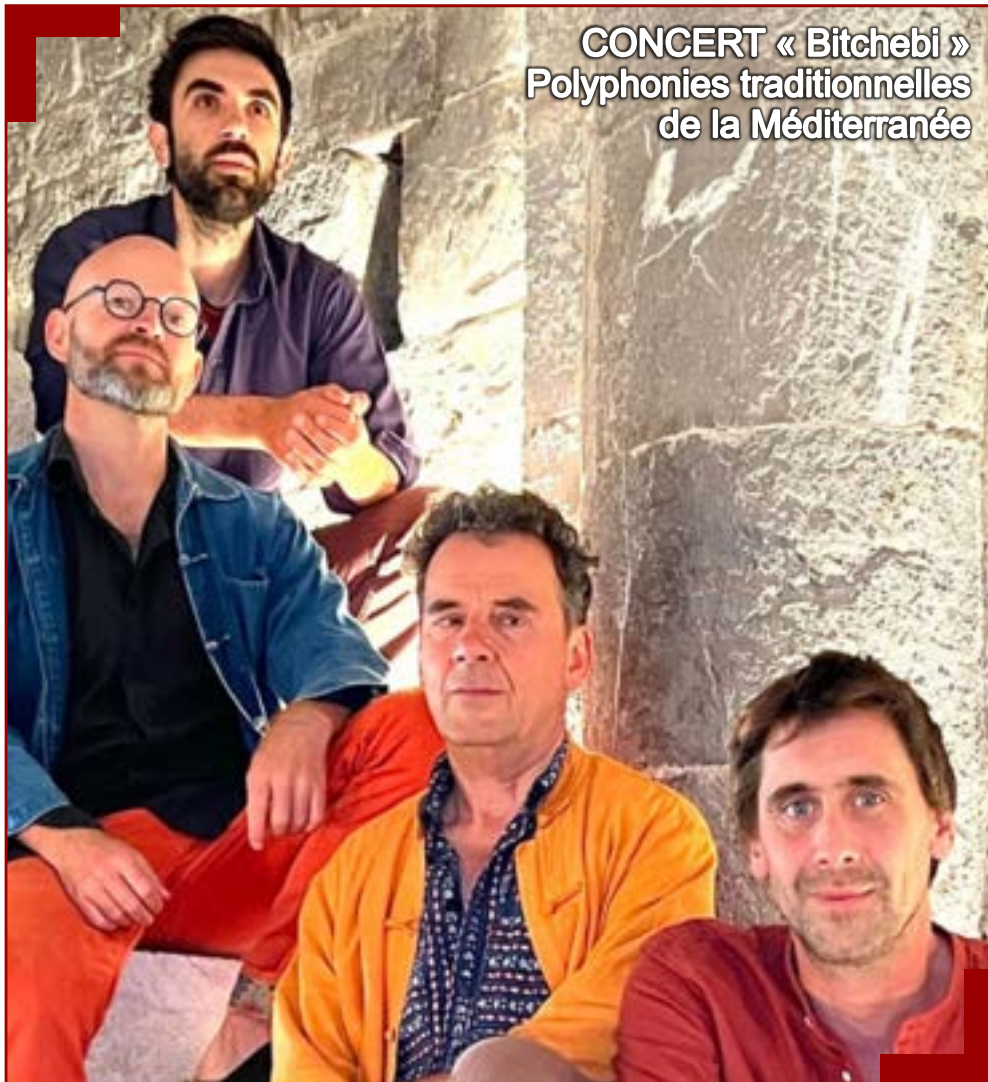
Le Comité des Fêtes a pris en charge l'organisation d'une superbe soirée de Halloween, avec le concours du gâteau et du costume les plus effrayants, et quelques semaines plus tard, l'organisation d'un LOTO d'automne. Une matinée cinéma ●●●

SOIREE HALLOWEEN



Louise, gagnante du costume le plus original et le plus effrayant

**CONCERT « Bitchebi »
Polyphonies traditionnelles
de la Méditerranée**



« Spécial Rustrel 2 » proposait une nouvelle série de court-métrages réalisés par le Pays d'Apt en vidéo, en lien avec Rustrel. Coté musique, deux concerts ont ravi un public nombreux – « Bitchebi », un quatuor de voix d'hommes avec les chants traditionnels méditerranéens, puis le concert « Shafran », une nouvelle création du trio LROM, présentée par l'association L'Oreille buissonnière. Enfin, une conférence de Dominique Bel a été consacrée au « Train des ocriers (1877-1960) », une suite de ses conférences sur l'aventure industrielle des Ocres et du Colorado. Une belle diversité, pour réunir les Rustreliens autour des événements pour tous les goûts.



**CONCERT « Shafran », trio LROM
présenté par l'association l'Oreille Buissonnière**

Il y a 100 ans, dans cette petite histoire adaptée de l'ARMANA PROUVENÇAU de 1925, les préoccupations des hommes encore jeunes étaient déjà les mêmes qu'aujourd'hui...

JAN E SOUN COUIFFAIRE

Un bèu matin Jan, que pamens tout-bèu-just aganto si quaranto an, s'avisò que si péu se meton à ié toumba.

-Dins un vira-d'iue, se dis, me vau agué lou su pela coume un vièi.

E s'encour encò de soun couiffaire Gustin.

-Gustin, ié vèn, figuro-te que mi péu se meton à me toumba e me vese dins quatre jour emé moun su pela coume un viéi : baio-me lèu quaucarèn que me posque gari.

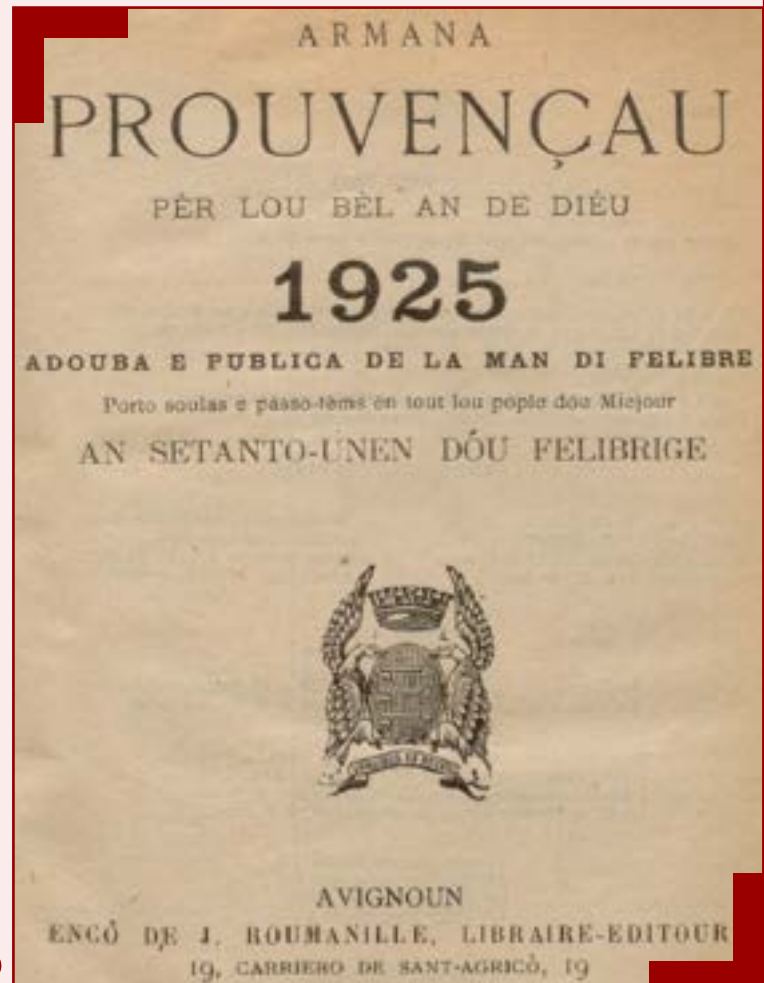
Effetivamen, Gustin - que de paire en fiéu soun esta couiffaire e qu'a remèdi en touto causo, ié douno uno boutiho e moun Jan qu'a la fe, countènt coume une réi, s'entourno à soun oustau.

Un mes e demié se passo, mai li péu de Jan noun prenon lou biais de repoussa : ié toumbon de mai en mai.

Proun esfraia, aqueste cop s'envèn mai vers Gustin e ié dis : - lous veses, Gustin, n'en sian au meme rode : tombon toujours et repousson pas... Me faudra belèu encaro uno boutiho ; mai, t'avise que sara la darriero, dóumaci es uno pouison, ta poutité ; me fai veni lou bòmi e me sènte pas de n'en pousqué béure encaro forço !...

-De n'en béure !...

Emé d'iue round coume d'o, Gustin manquè de s'estoufa dóu rire.



Aide à la traduction - couiffaire : coiffeur - aganta : attraper - péu : cheveux - vira-d'iue : clin d'œil - su pela : crâne chauve - baia : céder, vendre - fiéu : fils - boutiho : bouteille - fe : foi - lou biais : ici, le chemin - proun : assez - cop : coup - meme rode : même point - darriero : dernière - poutité : potion - bòmi : nausée - béure : boire.

